

ARRETE MUNICIPAL n° 2026.49

Objet :
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
TAILLE DE HAIES
ROUTE DU STADE

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ♦ Vu le Code de la Sécurité Intérieur et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ♦ Vu le Code de la Route, et notamment l'article R 411-21-1, R.411-8, R.417-10-10°
- ♦ Vu la demande présentée par l'entreprise Sentiers Libres pour permettre la taille d'une haie au niveau du 285 route du stade 74410 ST JORIOZ.
- ♦ Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation des usagers et le stationnement, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise SENTIERS LIBRES, représentée par M. TOUNIER, est autorisée à occuper une partie de la chaussée à hauteur du 285 route du stade pour permettre l'exécution de travaux. (taille de haie)

Cette autorisation est **valable du 26 mars 2026 au samedi 28 mars 2026 à 14h00**

La chaussée devra impérativement être libérée avant le samedi 28 mars 2026 à 15h00 pour le passage du défilé du carnaval.

Article 2 :

L'entreprise devra obligatoirement laisser un passage pour les véhicules de secours **d'une largeur minimum de 3m50**

Article 3 :

La sécurité des piétons, la pré signalisation et la signalisation réglementaires devront être assurées et mises en place par l'entreprise SENTIERS LIBRES

Article 4 :

Tous les Agents de la Force Publique seront chargés de l'exécution de cet arrêté.

Il peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la mairie de SAINT-JORIOZ dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le présent arrêté sera :

- ♦ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant Chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Le demandeur : : CONTACT@SENTIERS-LIBRES.FR

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ♦ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 23.03.2026

Le Maire

Michel BEAL

